

Bonjour BLENOD

WWW.BLENOD.FR

38 - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2022
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

À LA UNE : PAGE 8

Chantier jeunes : devoir de mémoire



P.6
Les œuvres de
l'église restituées



P.10
Arnaud Demanche
à Villar



P.13
Soupe de la Solidarité,
un moment fraternel



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication:

Bernard Bertelle

Textes: Ilknur Tosun-Ozipek / Sylviane Gardella

Photos: Ville de Blénod, P-A Martin

Conception: anagram-ny

Impression: La Moderne

Edité par la mairie de

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

220 avenue Victor-Claude

BP 285 - 54 700

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Permanence le samedi matin de 9 h

à 11 h. (sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)

Tél : 03 83 80 43 00

Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

• Sos médecin 54

(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie):

consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624

• Samu: 15

• Police Nationale: 17

• Pompiers: 18

• N° d'urgence européen: 112

• Urgences sociales: 115

• Enfance maltraitée: 119

• Violences conjugales: 3919

• Drogue infos services : 0 800 23 13 13

SOMMAIRE



6 - LES ÉCHOS DE LA CITÉ

LES ŒUVRES DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE-ET-VIT RESTITUÉES



8 - À LA UNE

*Chantier jeunes :
devoir de mémoire*



10 - DIVERTISSEMENT

ARNAUD DEMANCHE

À VILLAR



LA PLANÈTE ÉTOUFFE...

Après un été caniculaire et des feux d'une intensité exceptionnelle dans tout le pays, le réchauffement climatique ne cesse d'impacter notre quotidien.

En effet à brève échéance, nous risquons, une pénurie en eau si chacun ne s'impose pas rapidement les mesures de restriction qui s'imposent et sont à la portée de tous.

Depuis le 11 août 2022, la Préfecture a déclaré notre territoire dans la zone "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" en situation de "CRISE" (le plus haut niveau), qui implique une restriction des usages de l'eau à un NIVEAU D'ALERTE RENFORCEE.

Les principales règles à respecter par l'ensemble des Bellédoniens sont simples et cartésiennes :

- interdiction de lavage des véhicules, d'arrosage des pelouses, de remplissage des piscines privées et publiques, et autres utilisations non obligatoires. Vous pouvez retrouver l'arrêté préfectoral complet sur le site de la ville.

La commune d'Ansauville, située à 50 km en amont de Blénod les PAM, voit la partie du ruisseau d'Esch qui

la traverse, presque totalement à sec, impactant entre autres les animaux qui ne trouvent plus de quoi s'abreuver. Ce n'est qu'une question de temps, avant que cet assèchement ne touche notre commune.

Pourtant, malgré les messages d'alertes sur les réseaux sociaux, dans la presse et autres médias, vous êtes hélas encore nombreux à arroser vos pelouses, laver vos véhicules ou remplir vos piscines.

La solidarité dont nous avons su faire preuve lors de la pandémie grâce à la vaccination d'une majorité de la population, nous devons là encore l'appliquer afin de sécuriser l'alimentation en eau pour les besoins vitaux de notre communauté, la préservation de nos ressources et de notre environnement, faunistique notamment.

Des contrôles sont d'ores et déjà mis en place, pouvant aboutir à des amendes de catégorie 5 (jusqu'à 1 500 € et plus encore s'il y a récidive).

Il serait bien plus raisonnable de ne pas en arriver à ces mesures de répression financière. Celles-ci s'ajouteraient à l'augmentation des factures de gaz et d'électricité à prévoir

cet hiver, dans le difficile contexte actuel avec la Russie.

Les services municipaux participent bien évidemment à l'effort commun avec l'enlèvement prochain des suspensions florales et la réduction considérable de l'arrosage des espaces publics.

Je fais donc appel à votre engagement citoyen et votre responsabilité écologique, afin de protéger notre patrimoine environnemental et d'économiser cette ressource vitale appartenant à l'Humanité entière : L'EAU.

Ne faisons pas de cette planète sur laquelle, ne l'oublions pas, nous ne sommes que de passage, un milieu aride, stérile, inhospitalier pour les nouvelles générations à venir.

L'Humain de demain ne mérite-il pas de connaître lui aussi, la chance de vivre sur cette Terre accueillante, luxuriante, époustouflante de beauté et de diversité ?

Bernard Bertelle
Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle



BLÉNOD EN IMAGES

  @blenod.pam  VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous!



Soirée du 13 juillet



Commémoration de la Fête nationale



Fête des associations



Ciné plein air et drive in



Animations du CCAS : quinquettes, barbecues et déambulations...





LES ÉCHOS DE LA CITÉ

Les œuvres de l'église Saint-etienne-et-Vit restituées

Lancé en 2021 par la municipalité, le premier projet en faveur de son patrimoine historique, à savoir la restauration de quatre œuvres appartenant à l'église bellédonienne, a pris fin le 23 août dernier. L'ensemble comprenant un gradin et un tabernacle en bois sculpté et doré datant des années 1730 et provenant du maître-autel ancien, classé au titre des monuments historiques en 1972, vient d'être rapatrié par l'atelier La Cerisée basée dans le Loir-et-Cher.

La mission confiée à la conservatrice-restauratrice, spécialiste des œuvres sculptées, concernait également la Vierge de l'Immaculée conception faisant partie de l'ensemble de la Niche de l'Immaculée conception, également classée, et deux autres statues de bois qui décorent l'entrée de l'église : Saint-Vincent - patron des vigneron en bois polychromé et l'enfant Jésus en plâtre polychromé.

"Ma démarche, validée par la municipalité, est d'accepter le vécu de l'œuvre en ne lui faisant pas subir un lifting complet qui la dénaturerait. Mon travail a consisté essentiellement en la préservation des matériaux : appliquer un traitement protecteur, recoller les dorures etc. afin non pas de tenter de redonner aux œuvres une nouvelle jeunesse mais de les préparer à affronter encore le temps qui passe." explique t-elle.



Financièrement, l'opération représente un coût 16 790 € pour lequel la commune a été soutenue par la DRAC à hauteur de 5377 €. Elle mène, conjointement avec la Fondation du Patrimoine, une campagne de mécénat à laquelle les particuliers ou entreprises peuvent participer et profiter de la défiscalisation de leurs dons.

A l'heure actuelle, le soutien est de :

- 6000 € de la part des clubs des mécènes de la Fondation du Patrimoine
- 1 330 € sur 4 000 € attendus de la part des particuliers via la Fondation du Patrimoine

Le reste à charge de la commune est actuellement de 4 082 €.

Présente à la restitution, Marie Gloc - conservatrice régionale des monuments historiques à la DRAC Grand Est à Metz a procédé à la visite de l'église menée en vue d'établir l'inventaire des œuvres bellédoniennes.

Notons que notre monument est en partie inscrit au titre des monuments historiques grâce à son clocher roman du XIII^e siècle.

Pour la suite des aventures, donnez à la Fondation du patrimoine !

Salle du 8 mai

Après une pause estivale, le chantier de rénovation de la salle du 8 mai a repris le 18 août avec la poursuite de la pose du bardage extérieur et des menuiseries à l'étage, les finitions de démolitions intérieures. La peinture intérieure a donc pu démarrer.



Les chiffres clés de la rentrée

Comme à chaque veille de rentrée scolaire, le maire et les élus ont rendu visite aux enseignants dans les 8 classes de maternelle de Jacques-Prévert et Louise-Michel, 10 d'Aragon et 7 de Rimbaud afin de rendre compte des travaux menés durant l'été et ainsi s'assurer que les élèves seront accueillis dans des conditions optimales d'enseignement. Les travaux d'entretien des 2 écoles maternelles et du groupe élémentaire ont généré 473 heures de travail pour les agents municipaux et représentent, pour la commune, un coût de 13244 € de main d'œuvre, 4451 € de matériel et 400 € de frais d'entreprises ; soit un coût total de 18571 €. Le service informatique a de son côté procédé à l'installation de 3 écrans numériques interactifs (ENI) en remplacement d'anciens TBI et 3 ordinateurs portables pour les enseignants ainsi qu'au renouvellement des baies informatiques du groupe élémentaire pour un budget de 22838 €. La politique scolaire de Blénod s'étend évidemment bien au-delà de l'entretien des bâtiments et ce depuis plus de 4 décennies maintenant. Rappelons que la ville offre un dictionnaire aux élèves passant au collège, les fournitures scolaires à tous les Bellédoniens scolarisés à Blénod ou encore une bourse à ceux inscrits à l'extérieur ou étudiant dans le secondaire pouvant aller jusqu'à 200 € (voir rubrique "À noter"). Ces avantages pèsent à hauteur de 65 470 €

sur le budget communal. "Moi qui suis natif de Blénod, je suis habitué à ces actions de la ville depuis tout petit mais pour mes enfants qui la découvrent, c'est un réel plaisir que de recevoir son lot et démarrer l'année sereinement !" explique un père de famille au micro de Radio France Bleu.



La municipalité ne manque pas non plus de soutenir les coopératives scolaires, avec 7500 € alloués au Groupe élémentaire et 3500 € aux écoles maternelles pour l'année.

Le chiffre de l'été :

264

passages aux domiciles



28 maisons ont été surveillées par la police municipale en partenariat avec la police nationale du 1^{er} juin au 31 août 2022. Pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances : rdv au commissariat de Pont-à-Mousson

EFFECTIFS 2022/23

Jacques-Prévert : 88 et **Louise-Michel** : 96 = 184 / **Louis-Aragon** : 191 et **Arthur-Rimbaud** : 159 = 350 au groupe élémentaire / **Collège Vincent Van Gogh** : 277 Bellédoniens. Un total de 811 élèves Bellédoniens

Enfin souhaitons la bienvenue aux 3 nouveaux directeurs : Jessica Vincennot à Prévert, Chantal Cathe à L-Michel et Estelle Lorthios au groupe élémentaire. Une bonne rentrée également aux nouveaux enseignants : Déborah Boulay, Emilie Molina, Tulay Nehir, et Olivier Frechard.



ÉTAT CIVIL JUIN - JUILLET 2022

Naissances : Amir Bahamou, Armand Anclin, Osman Altindal, Afnan Oulàla, Lucia Poletti

Mariages : Léa Walter et Yannick Carau, Mylène Cabocel et Alexandre Brunois, Floriane Bovi et Matthias Gonzalez, Aurélie Houdart et Kévin Morbin, Murielle Cordier et Thierry Berry, Sabine Lomel et Thierry Laurentjoie

Décès : Louis Boulanger, Xavier Bertelle, Pascal Toussenot, Maria Da Conceicao Oliveira De Almeida épouse Moreira Dias Das Silva, Nicole Mansiet veuve Legros, Claude Mouton

1 À LA UNE !



Quatre jeunes préservent le devoir de mémoire

"Obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes afin de faire en sorte qu'un drame de ce genre ne se reproduise pas" le devoir de mémoire consiste en la transmission, aux plus jeunes, du souvenir et des valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

D'abord promue aux lendemains de la Première Guerre mondiale par des associations de victimes, puis par des collectivités territoriales et par des États, cette notion était au cœur du chantier jeunes de cet été lancé par la municipalité.

Dans son appel, le service jeunesse, soucieux d'agir en faveur du vivre-ensemble, proposait à 4 adolescents de rejoindre une aventure chargée d'histoire et d'émotions en les invitant à rénover le carré militaire du cimetière de Blénod, érigé après la Première Guerre Mondiale. "L'annonce aussitôt parue nous avons très vite postulé de par notre sensibilité

citoyenne." expliquent les ados de concert, dont l'un : Samuel est féru d'histoire. Ainsi du 22 au 24 août, Julie, Jihane, Samuel et Rémi âgé de 14 à 15 ans ont usé d'huile de coude pour un ravalement à la brosse métallique et une réfection de peinture sur deux couches au niveau des 38 croix autour du monument aux morts auparavant libérées des impuretés par le service technique. Les agents ont profité de ce rafraîchissement pour rénover les plaques nominatives sur chacune des croix. Celles-ci ont enfin été ornées de cailloux blancs fournis par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre chargé, pour le compte de l'Etat (Ministère de la Défense),

de la gestion, de l'animation et de la valorisation mémorielle des lieux de mémoire et des nécropoles nationales.

Et les jeunes curieux avaient l'oreille bien tendue lorsque, présent à la constatation des travaux, Alain REIMEL - agent du secteur d'entretien des sépultures de guerre de Metz Sarrebourg ressortait les fiches, concernant des soldats dont les tombes sont à Blénod, en présence de Julien Hézard – notre Correspondant Défense. "Il ne s'agit pas forcément de soldats originaires du secteur mais surtout de défunts dont les familles ont perdu la trace. Les panneaux étant à l'époque en bois, beaucoup de noms ont



À l'arrière des lignes, évacuation des blessés allemands sur brancard en véhicule sanitaire.
Évacuation des blessés français par train sanitaire.



BON À SAVOIR!

De nombreuses fiches sont consultables sur la Base de données des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale Plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention "Mort pour la France" figurent dans cette base de données.

A l'occasion du 11 novembre 2014 et dans le cadre du centenaire du conflit, la direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives met également à disposition les 95 000 fiches des soldats n'ayant pas obtenu la mention et composant le reste du fichier général. Ces fiches correspondent en partie à des cas non instruits pour l'obtention de la mention.

Cette base a été constituée par la numérisation et l'indexation des fiches élaborées au lendemain de la Première Guerre mondiale par l'administration des anciens combattants et aujourd'hui conservées par le ministère de la Défense.

La mention "Mort pour la France" est accordée, suivant certaines conditions, en vertu des articles L488 à L492bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Consultez le site internet :
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

été effacés ou erronés, laissant malheureusement de nombreux proches dans l'ignorance totale. D'autres, eux, ont eu plus de chance en les retrouvant et en pouvant les rapatrier proche de chez eux." détaille le spécialiste.

"La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures en particulier en ces temps où la guerre frappe de nouveau notre continent. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants." conclut le maire.

Offerte par la ville en contrepartie de la petite semaine de labeur, la sortie au Mémorial de Verdun, a captivé les 4 volontaires, en particulier le musée et sa visite virtuelle. Ils feront évidemment partie des invités d'honneur à la prochaine cérémonie de commémoration du 11 novembre. Pour leur plus grande fierté cette fois-ci et comme chaque année, une gerbe de fleurs sera déposée sur le carré fraîchement rénové en présence d'un large public.



DIVERTISSEMENT !



CINÉ-VILAR

RÉOUVERTURE REPOUSSÉE EN OCTOBRE 2022

La municipalité mène actuellement une réflexion sur le devenir et le fonctionnement de son cinéma. Ciné-Vilar ne peut donc pas reprendre sa programmation comme prévu à la rentrée. Suivez l'actualité courant septembre pour être les premiers à retrouver votre grand écran préféré.

DU 3 AU 5 MARS 2023
COMEDY PRODUCTION © DAVID HERBERT PRODUCTIONS
PRÉSENTENT :

3 MARS 2023 ANNE ROUMANOFF
4 MARS 2023 D'JAL
5 MARS 2023 LES VAMPS

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON
Centre Michel Bertelle

Renseignements & réservations : Points de vente habituels et tracespectacles.com, ticketmaster.fr, dmanagement.fr

Ouverture de la billetterie le 16 septembre !
Tarifs préférentiels pour les Bénédictiens
+ infos en mairie

KALMIA

"le prince de l'humour noir,"
VOICI

"dextérité de l'écriture
et brio de l'interprétation,"
LIBÉRATION

**arnaud
demanche**

faut qu'on parle !

mise en scène papy

Production Cornolti

ARNAUD DEMANCHE DANS FAUT QU'ON PARLE !

**VENDREDI 4 NOVEMBRE
SALLE JEAN-VILAR - 20H30**

Dans un monde où l'on s'écharpe pour un oui ou pour un non sur les réseaux sociaux et ailleurs... Où l'on ne peut (soit disant) "plus rien dire", mais où tout le monde dit tout et n'importe quoi. Où la couleur d'un pull ou le nombre d'œufs dans un gâteau peut devenir un sujet d'engueulade sur Facebook. Où tout le monde a 50 filtres sur ses photos, mais plus aucun dans ses propos. Où la nuance n'existe plus que dans les nuanciers à peinture de chez Castorama. Où l'humour est coincé entre la censure et le politiquement correct.

Il est vraiment temps de se parler !

Fort de ses 18 ans d'écriture pour la télévision, la radio et le web, Arnaud Demanche livre ici une ode cynique mais savoureuse en l'honneur de l'humour, du dialogue et de la liberté d'expression !
Texte Arnaud Demanche
Mise en scène Papy

Billets disponibles auprès de la FNAC et autres revendeurs.

Tarif 22€
Tarif Bénédictiens : 18€
(Réservations en mairie)



CONCERT

Les Hurlteloups

DIMANCHE 2 OCTOBRE, 14H30
CENTRE CULTUREL PABLO-PICASSO
www.hurlteloups.com

Tarif : 6 € et gratuit pour les - 12 ans

Les Hurlteloups, c'est, depuis 1975, l'alliance d'une touche de sérieux, d'une bonne dose d'humour et d'un brin d'imagination partagés par une trentaine de choristes. La marque de fabrique des Hurlteloups, c'est : des chansons en langue française de toute époque et de tout style, un répertoire de chansons souvent engagées, drôles ou émouvantes, des arrangements polyphoniques à 3 ou 4 voix, un accompagnement musical, des chansons chorégraphiées dans des spectacles complets avec décors, costumes, lumières et accessoires conçus par les choristes.

CONCERT

Freestyle Gospel

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 20H30
A L'ÉGLISE DE BLÉNOD

Tout public

* Tarif plein : 12 €

* Tarif réduit : 6 € (- 12 ans, collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi)

* Détenteurs de carte jeunesse : 3 €

freestylegospel.com

Une huitaine de choristes de Freestyle Gospel ayant vu le jour en 2013, à l'initiative d'un groupe de passionnés désireux de se retrouver chaque semaine autour de leur intérêt pour les harmonies vocales, vous présenteront un concert exceptionnel.

Au fil des répétitions, le travail s'est mêlé à la passion !

Leur talent fait rapidement écho d'abord à Nancy, puis leur réputation s'étend à la région Lorraine, pour ensuite franchir les frontières



SPECTACLE

Boulevard Boulegant

SAMEDI 19 NOVEMBRE À 20H30
CENTRE CULTUREL PABLO-PICASSO
www.colporteursdereves.fr

Tarif plein : 12 € / Tarif réduit (- 12 ans, collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi) 6 € / Détenteurs de carte jeunesse : 3 €

La compagnie de spectacle Les colporteurs de rêves, naît en Savoie, en 2004, de la rencontre de trois artistes-saltimbanques, comédiens, musiciens et jongleurs. Fascinés par les arts de rue, les trois colporteurs aiment partager, rassembler, faire rêver pour espérer... Très vite, le public répond présent, et depuis maintenant bientôt 15 ans, ils sillonnent les scènes de France et d'ailleurs, toujours prêts à débaler leurs représentations festives et explosives. A travers leur métissage artistique énergique entre théâtre, musique, arts du cirque et interactions fortes avec le public, les colporteurs emmènent au bout de leurs rêves solidaires et poétiques les publics jeunes ou moins jeunes. Les colporteurs de rêves, une compagnie qui joue beaucoup, ayant pris part depuis 2010 à plus de 600 représentations en festivals, théâtres, centres socio-culturels, médiathèques ou écoles...



vers l'Allemagne et le Luxembourg.

Depuis sa création Freestyle Gospel enchaîne des prestations diverses et variées. Un palmarès digne des plus grandes chorales. Le répertoire se compose de standards de Gospel ancien et contemporain, mais aussi de tubes de styles divers réadaptés.

À NOTER !

Rentrée du COB Gymnastique volontaire

SALLE DES BANQUETS

COB Gymnastique volontaire : 3 cours de gym fitness et 1 cours de gym modérée par semaine dispensés par des animateurs sportifs qualifiés dans une ambiance conviviale. Renforcement musculaire, pilates et stretching s'adressant aux adultes. Ados à partir de 15 ans bienvenus sur autorisation parentale (accompagnés par un adulte).

127 € pour 1 séance par semaine et 142 € pour 2 ou 3 séances par semaine. Gym modérée : 117 €. Paiement pour l'année de septembre à juin. Possibilité de règlement en 3 fois par le biais de 3 chèques. Inscription sur place avec certificat médical valable 3 ans.

Contact

06 79 60 80 36

claudette.sobczyk@sfr.fr



**COB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
BLÉNOT-LÈS-PONT-À-MOUSSON**

**FITNESS
RENFORCEMENT MUSCULAIRE
STRETCHING
PILATES**

2 SÉANCES OFFERTES !

CLUB
Fédération Française
EPGV



Wieliczka fait sa rentrée !

DU 7 AU 13 SEPTEMBRE

Pour que la magie soit encore plus belle sur scène, l'Ensemble Folklorique Polonais WIELICZKA recherche de nouveaux talents : danseurs, chanteurs et musiciens, amateurs ou confirmés, enfants, adolescents, adultes, garçons et filles, femmes et hommes !

Où et quand ?

- Danseurs (enfants et jeunes adolescents) de 5 à 12 ans : répétitions les mercredis de 17 H 30 à 19 H (2 groupes selon les âges) - Salle Jean-Vilar. Reprise et inscriptions : le mercredi 7 septembre 2022 à 17 H 30.
- Danseurs (jeunes et adultes) : répétitions les vendredis de 20 H à 22 H - Salle Jean-Vilar. Reprise et inscriptions : le vendredi 9 septembre 2022 à 20 H.
- Chanteurs et musiciens (jeunes et adultes) : répétitions les mardis de 17 H 30 à 19 H – Dom Polski (Maison Polonaise) 1, rue du Bois le Prêtre. Reprise et inscriptions : le mardi 13 septembre 2022 à 17 H 30.

La cotisation annuelle est de 30 € - Les costumes sont prêtés gracieusement aux artistes. L'année sera riche en événements et ponctuée de beaux projets dans le cadre du centenaire de l'immigration polonaise en France.

Plus d'infos sur la page Facebook de la troupe à @wieliczkaflenod. Besoin d'un renseignement ? N'hésitez pas à contacter Francine CALMES-SZURCZEC, responsable de l'association, par mail à l'adresse wieliczka.blenod@wanadoo.fr ou au **06.87.45.13.81**. Venez nombreux !

Savoir Rouler à Vélo pour les 6-11 ans avec COB Cyclotourisme

LES MERCREDIS 7, 14, 21, 28 SEPTEMBRE, 5, 12 ET 19 OCTOBRE ET 9, 16, 23 NOVEMBRE DE 10H À 11H30



Le COB Cyclotourisme, déjà impliqué dans l'éducation routière des plus jeunes par l'intermédiaire de son école cyclotourisme et VTT, propose « Savoir Rouler à Vélo » avec l'aide de la ville de Blénod et de sa police municipale.

Les enfants de 6 à 11 ans peuvent, depuis 2020, sur inscription gratuite, participer à ce dernier à l'école Arthur-Rimbaud. Le programme définit un socle commun d'apprentissage que les enfants doivent acquérir. Le club propose des séances durant lesquelles les encadrants mettront en place différentes activités suivant la progression des jeunes.

Ce projet veut favoriser l'éducation routière des jeunes en accompagnant le développement de la pratique du vélo en toute sécurité. Les ministères des sports, de l'éducation nationale et de la jeunesse, la fédération française de cyclotourisme ainsi que les associations sportives promouvant l'usage pourront intervenir parallèlement dans la mise en place de ce plan de sécurité routière à vélo. **Inscription gratuite auprès du club du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et lundi, mardi, jeudi de 14h à 16h.**

Contact

03 83 82 26 58

cob.cyclotourisme@wanadoo.fr



Brocante & vide-greniers

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Place du 8-mai-1945
8 € les 5 mètres, 15 € les 10 mètres. 8 € par tranche de 5 mètres supplémentaires. Buvette-restauration sur place. Entrée libre

Comité des œuvres sociales du personnel de la ville

06 86 57 47 34

cos@blenod.fr

Repas dansant de l'Association Ambroise-Croizat

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE À 12 H

AU FOYER

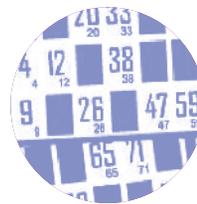
Association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33



Amélioration de l'habitat : le Cal-Soliha assure des permanences avec la CCBPAM

MERCREDI 21 SEPTEMBRE SUR RÉSERVATION

La communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façade. Tél : 03 83 87 87 04



Loto de l'association Ambroise-Croizat

JEUDI 29 SEPTEMBRE À 14H30 - Foyer

1 € le carton - Goûter et boisson comprise
Association Ambroise-Croizat 06 78 14 21 33



Octobre : challenge marche et course

DIMANCHE 9 OCTOBRE DÈS 8H30

Centre Michel-Bertelle

Circuits "marche" et "course" dans le cadre du traditionnel challenge

lancé par la Ligue contre le cancer.

Inscription en mairie courant septembre en l'échange d'un don de minimum 5 €. T-shirt rose offert (femmes et hommes de tailles S au XXXL) octobre-rose.ligue-cancer.net

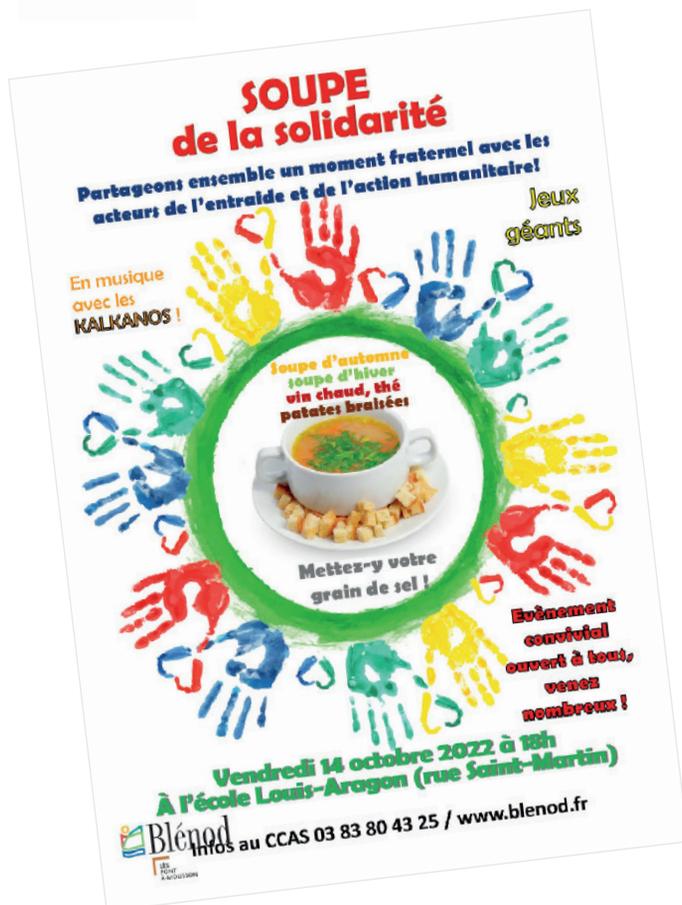
En partenariat avec La Ligue contre le cancer 54, le Centre de coordination Grand-Est Dépistage des cancers, l'Assurance maladie 54 et l'association Symphonie. Fort du succès de sa première édition en 2021 avec près de 1000 participants, le célèbre challenge national lancé par la Ligue contre le cancer de lutte anticancer du sein, est de nouveau organisé avec la volonté de mobiliser toujours plus.

Ils nous soutiennent déjà :

Rejoignez-nous dans la bataille !

Consultez le book de présentation sur blenod.fr

À NOTER !



Demandez votre allocation de rentrée scolaire

AVANT LE 28 OCTOBRE

À la rentrée scolaire, la municipalité verse une allocation aux élèves et étudiants Bellédoniens de - 25 ans (n'effectuant pas une formation en alternance ou à distance). Pour en bénéficier, l'élève doit fréquenter un établissement extérieur à la commune, de la 6^e jusqu'à la 5^e année d'étude après le BAC. Montants : Collèges : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e = 50 € / Lycée général, technologique et professionnel : seconde, première, terminale = 95 € / Lycée Professionnel : première et terminale pro ou de CAP = 155 € / Enseignement Supérieur = 200 €

La demande à effectuer en mairie impérativement accompagnée des documents et informations suivantes :

- un certificat de scolarité pour l'année scolaire
- un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone)
- nom de l'établissement scolaire fréquenté l'année précédente
- s'il s'agit d'un redoublement
- un relevé d'identité bancaire (pour les étudiants majeurs, ce document doit être libellé à leur nom personnel)

CONCOURS PHOTO

Concours de photo à la Fête du Livre

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022

À l'occasion de la Fête du livre, la ville invite les Bellédoniens à participer à un concours photos. Aucun thème n'est imposé pour cette première édition. Les photos sélectionnées seront exposées au centre Michel-Bertelle, le jour de la fête du livre et classées par les participants. Tous les candidats recevront un prix en fonction de leur classement. Alors à vos appareils photos, pour des prises de vue en couleur ou noir et blanc en laissant libre expression à vos talents !

Téléchargez le règlement du concours sur blenod.fr

Séjour seniors 2023 en Andalousie : il reste quelques places !

DU SAMEDI 13 AU MARDI 23 MAI



Le CCAS organise son prochain séjour-seniors en Espagne, à la mi-mai 2023 durant une dizaine de jours en partenariat avec Eleven Travel. Sur demande des habitués et contrairement aux précédentes années, il sera organisé au printemps.

Programme

A LA DÉCOUVERTE DU TRIANGLE D'OR ANDALOU : CORDOUE, SÉVILLE ET GRENADE

4 nuits à Séville dans un hôtel 4* pour découvrir la ville, mais aussi Cadix, Jerez de la Frontera et Cordoue puis 6 nuits à Benalmadena, en bord de mer, logé dans un hôtel 3*, pour visiter Malaga, Mijas et Grenade avec, entre autres, son incontournable Alhambra. En plus des nombreuses visites commentées : un spectacle d'art équestre de l'Ecole royale andalouse de Jerez et une soirée Flamenco/sangria/tapas à Séville.

Réservé aux retraités de plus de 60 ans avec priorité aux Bellédoniens.

Infos et inscriptions : 03 83 80 43 25

TRIBUNES LIBRES

Majorité

La solidarité utile aux porte monnaies de toutes les familles :

Comme chaque année depuis plus de quarante ans, la municipalité a renouvelé sa distribution de fournitures scolaires gratuites pour les collégiens.

Cette prestation, qui s'adresse à toutes les familles, quel que soit leur niveau de ressources, est une aide très appréciée surtout en cette période de forte inflation.

L'équipe municipale poursuit une politique de gauche avec la solidarité au service de tous..

Opposition

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les écoliers. En espérant que celle-ci soit moins compliquée que les 2 précédentes, pour les élèves, le corps enseignant et les parents.

LÈS
PONT
À-MOUSSON

DDM

Drôles De MeCS

Les DDM reviennent en
forme pour leur show :
Drôles de MeCS
(en ouverture de la saison culturelle)

**100 % RIRE
100 % DANSE !**



**SAMEDI 24 SEPTEMBRE
À 20H30**

**SALLE DU CINÉMA
JEAN-VILAR**

**TARIF PLEIN : 12 EUROS
TARIF RÉDUIT : 6 EUROS
CARTE JEUNESSE : 3 EUROS
BILLETTERIE SUR PLACE.
RÉSERVATION POSSIBLE EN MAIRIE.**